

DESCRIPTIF SYSTEMES

Dalles en béton (Plancher à Prédalles)

Fourniture et pose conformément au CPT « Planchers » TITRE II Edition 2014 et au DTU 23 .4, d'un plancher horizontal de surcharge kg/m², ep ... cm en béton type reposant sur mur ou engravure

Comprenant :

- Prédalle préfabriquée en usine en béton armé suivant étude du BET Rector ep ... cm de type de chez Rector. Compris armatures en acier de classe de ductilité A ou B, armatures sur joints, chapeaux, renforts de feu, renforts aux droits des trémies et chaînage périphérique suivant étude de mise en œuvre et préconisations du fabricant ATEC du fabricant.
- Dalle de compression ep ... cm coulée en béton armé compris armature et treillis soudé suivant étude
- Levage par treillis raidisseurs conformément au chapitre 4 du prCPT « Planchers » TITRE II édition 2014.
- Arases tenant compte des différents revêtements de sol, chapes et formes de pente,
- Plans de préconisation de pose

Finition (suivant D.T.U. 21) : béton lissé.

Traitements des joints :

Afin de garantir la qualité du plafond il est important d'effectuer la réception des sous faces après désétalement et avant traitements des joints, document de référence « Qualiprédal » de la FIB.

Ceux-ci seront réalisés hors d'eau hors d'air après l'essentiel de la prise du béton, enlèvement des étais et pose des cloisons lourdes. Les désaffleurements n'excéderont pas 10mm

Les joints seront réalisés en deux phases avec des produits spécifiques et adaptés (mention d'utilisation « joint de prédalle » sur le conditionnement) suivant recommandation de Rector type « Prefaseal » :

1. Préparation, elle sera assurée par brossage et grattage des coulures ou laitance. Les éventuels défauts seront traités par produits adaptés et un délai de séchage de 10 jours sera respecté.
2. Application par spatule en une seule passe du produit recommandé par Rector.



Plan des incorporations suivant et fournis par les plans des lots techniques et incorporées en usine dans les prédalles.

Mise en œuvre des réseaux sous dalle à l'avancement.

Compris toutes sujétions pour renforts particuliers au droit des trémies et réservations et pour surcharges d'exploitation par zone suivant les prescriptions techniques et compris aussi tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.